



SEL. : 2020-P-000714-1

Mécanisme de déploiement d'experts pour l'action climatique en Afrique

AJOUT À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)

ADDENDA 005

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) modifie par la présente la demande de propositions (la DP) pour la prestation d'un Mécanisme de déploiement d'experts pour l'action climatique en Afrique (n° 2020-P-00714-1). Le présent addenda fait donc partie intégrante de la DP, et ses objectifs sont les suivants :

1. Fournir en temps opportun les réponses aux questions posées;
2. Prévoir l'apport de modifications à la DP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION N° 1	Dans l'addenda 2, réponse 2, le MAECD précise que la valeur indiquée dans E2 est la partie du budget proposé qui a été allouée au déploiement d'experts. En théorie, on pourrait avoir un projet qui a commencé il y a six mois ou un an avec un grand bassin d'assistance technique, mais il n'a peut-être pas déployé d'experts du tout. Pouvez-vous confirmer que le soumissionnaire devrait être tenu de démontrer qu'il a déployé pour CAD \$1 000 000 d'experts techniques avant la date de clôture de la DP?
RÉPONSE N° 1	Le MAECD a examiné cette exigence E2 et considérera les projets pour lesquels le soumissionnaire a utilisé un budget de déploiement d'au moins 750 000 \$ CAD d'ici la date de clôture de la DP. Veuillez consulter la section 2 du présent addenda pour prendre connaissance des modifications apportées à la DP.
QUESTION N° 2	Pour R2, pouvez-vous confirmer que la démonstration du déploiement d'experts doit provenir d'un fonds et pas seulement d'experts déployés pour fournir une assistance technique dans le cadre d'un plan de travail global?



SEL. : 2020-P-000714-1

Mécanisme de déploiement d'experts pour l'action climatique en Afrique

RÉPONSE N° 2	La démonstration du déploiement d'experts doit provenir d'un fonds/projet et ce ne peut pas être des experts déployés pour fournir une assistance technique dans le cadre d'un plan de travail global.
QUESTION N° 3	Nous aimerions demander au MAECD deux semaines supplémentaires pour pouvoir préparer la présentation?
RÉPONSE N° 3	<p>Il y aura une prolongation de deux semaines du délai actuel de proposition. La date de clôture révisée de la DDP est le 20-04-2020 à 14 h, heure normale de l'Est/heure avancée de l'Est (HNE/HAE) (date de clôture de la DDP).</p> <p>Veillez consulter la section 2 du présent addenda pour prendre connaissance des modifications apportées à la DP.</p>

2. MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DP :

2.1 Dans l'addenda 4, à la section 1: Instructions aux soumissionnaires, Fiches de renseignements spécifiques, Définitions (e):

SUPPRIMER :

La date de clôture de la DDP est le 06-04-2020 à 14 h, heure normale de l'Est/heure avancée de l'Est (HNE/HAE) (date de clôture de la DDP).

REPLACER PAR :

La date de clôture de la DDP est le 20-04-2020 à 14 h, heure normale de l'Est/heure avancée de l'Est (HNE/HAE) (date de clôture de la DDP).



SEL. : 2020-P-000714-1

Mécanisme de déploiement d'experts pour l'action climatique en Afrique

2.2 À la section 5 Critères d'évaluation, Catégorie 1 Expérience du soumissionnaire, Exigence 2 Expérience dans la mise sur pied et la gestion de mécanismes de déploiement rapide ou de mécanismes équivalents, E2.1,

SUPPRIMER :

À l'aide du formulaire TECH-4, « **Expérience du soumissionnaire** », le soumissionnaire doit décrire un (1) projet qui démontre son expérience dans la mise sur pied et la gestion d'un mécanisme de déploiement rapide ou d'un mécanisme semblable à celui qui est décrit à la section 4 – Cadre de référence, dans lequel cas le soumissionnaire a utilisé un budget d'au moins 1 000 000 \$ CA dans les domaines suivants : (jusqu'à concurrence de 55 points)

REPLACER PAR :

À l'aide du formulaire TECH-4, « **Expérience du soumissionnaire** », le soumissionnaire doit décrire un (1) projet qui démontre son expérience dans la mise sur pied et la gestion d'un mécanisme de déploiement rapide ou d'un mécanisme semblable à celui qui est décrit à la section 4 – Cadre de référence, dans lequel cas le soumissionnaire a utilisé un budget d'au moins 750 000 \$ CA dans les domaines suivants : (jusqu'à concurrence de 55 points)

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.